



Membres de la Plateforme Paradis fiscaux et judiciaires :

Les Amis de la Terre - Anticor - Attac France - CADTM France – CCFD-Terre Solidaire - CFDT - CGT – Collectif Roosevelt - CRID - Observatoire citoyen pour la transparence Financière Internationale - Oxfam France – Justice et Paix – Peuples Solidaires- ActionAid France -Réseau Foi et Justice Afrique Europe - Secours catholique Caritas France - Sherpa - Survie - Syndicat de la magistrature – Solidaires Finances Publiques - (www.stopparadisfiscaux.fr)

Partenaires : Transparency International France et ONE France

Avec les organisations de la Plateforme paradis fiscaux et judiciaires,

Venez dénoncer l'opacité financière et soutenir Antoine Deltour, lanceur d'alerte du *LuxLeaks*, à l'ouverture de son procès le 26 avril au Luxembourg

Le procès d'Antoine Deltour et des deux autres accusés dans le cadre de l'affaire *LuxLeaks*, dont le journaliste Édouard Perrin¹, se déroulera au Luxembourg du 26 avril au 4 mai 2016.

Poursuivi pour cinq chefs d'inculpation, « vol domestique, d'accès ou de maintien frauduleux dans un système informatique, de divulgation de secrets d'affaires, de violation de secret professionnel et de blanchiment-détention des documents soustraits », Antoine risque jusqu'à 5 ans de prison et plus d'1 million d'euros d'amende. Edouard Perrin est poursuivi pour les mêmes chefs d'accusation.

Les citoyens et citoyennes européens leur doivent pourtant beaucoup : en faisant fuiter des accords secrets passés entre de grandes entreprises (par l'intermédiaire d'un grand cabinet de conseil) et l'administration fiscale luxembourgeoise, Antoine Deltour a révélé comment des centaines de multinationales ont pu faire échapper leurs bénéfices à l'impôt dans les pays où elles exercent réellement leurs activités.

Le scandale des Panama Papers montre une nouvelle fois que le rôle des lanceurs d'alerte est essentiel pour notre démocratie, et que les mesures prises jusqu'ici pour lutter contre l'opacité fiscale sont insuffisantes. Les dernières en date, annoncées par la Commission européenne le 12 avril, montrent que la bataille pour la transparence est très loin d'être gagnée². Nos organisations appellent donc à venir soutenir les lanceurs d'alerte et réclamer plus de transparence financière, **le 26 avril à Luxembourg, lors de l'ouverture du procès d'Antoine Deltour et ses co-accusés.**

Rendez-nous la lumière, pour la fin de l'opacité financière !

1 Journaliste de l'agence *Première ligne*, qui produit le magazine « Cash Investigation »

2 [Reporting pays par pays public, la proposition en demi-teinte de la Commission européenne](#), communiqué de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires, 12 avril 2016

Transports :

un transport en minibus est prévu au départ de Paris :

- 30€/personne pour un AR dans la journée (départ le 26 à 5h du matin, retour le soir)

- 55€/personne pour un AR sur deux jours (départ le 25 en début de soirée, nuit en auberge de jeunesse, retour le 26 en fin d'après-midi. Repas non compris)

Merci d'envoyer un mail à deltour-bus@attac.org en indiquant vos noms, prénoms et numéros de téléphone et quelle option vous intéresse.

Réservation obligatoire !

Et aussi :

Le comité de soutien à Antoine Deltour organise de son côté un bus pour Luxembourg depuis Épinal, Nancy et Metz. Plus d'infos et contact sur <https://support-antoine.org/>